

**Procès-verbal de l'assemblée des délégués de la FAPEO
pour les écoles primaires et les Cycles d'Orientation
Jeudi 23 novembre 2023 à 19h30**

À l'UOG, (amphithéâtre Berenstein)
3 place des Grottes, Genève

APE & APECO membres présentes : Aire, Budé, Colombières, Grand-Lancy, Montbrillant, Onex-Village, Renard, Saint-Jean & Devin-du-Village, Sécheron, Seujet-Necker, Vieusseux-Franchises, Vuillonex, Genthod. Bois-Caran, Le-Sapay.

APE & APECO membres excusées : APE Satigny, APE Bernex, APECO Aubépine, APE Lully-Sézenove

Comité FAPEO : Xavier Barbosa, co-président, Laura Di Dio Iacovangelo, membre

Présidence de la séance : Isabella Siddiqi (IS), Secrétaire générale

Procès-verbal : Yasemin SÜRER, secrétaire

1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers.

L'ordre du jour est approuvé, divers annoncés.

2. Approbation du PV de l'AD du 28 septembre (primaire) & 12 octobre 2023 cycle d'orientation (joint à la présente).

Les procès-verbaux sont approuvés.

3. Bilan IS

4. Infos du comité et du secrétariat général :

Bilan IS :

L'APECO de Bois-Caran, a rencontré la conseillère d'état, pas en même temps que nous la FAPEO. Elle nous fera un debrief de sa rencontre. La Magistrate en charge du DIP a changé : actuellement c'est Mme Anne Hiltbold. Pendant 10 ans c'était Mme Anne Emery-Torracinta, avec qui la FAPEO avait participé à des séances de délégation combinées avec le secondaire II et les écoles spécialisées. Avec Mme Hiltbold c'était une rencontre par association, alors qu'auparavant les rencontres étaient groupées. La FAPEO a pu aborder avec la Conseillère d'Etat tous les points transmis au cours des dernières assemblées de déléguées, qui étaient le fil rouge de ces derniers mois, y compris avant le départ de Mme Anne Thorel Ruegsegger. La Conseillère d'Etat s'est montrée très à l'écoute et attentive, très intéressée par ce qu'on apporte. C'était un dialogue informel. Elle nous a exposé son point de vue sur certains points dont nous lui avons fait part, par ex. la canicule. Elle a déploré auprès du SSEJ et auprès des différentes directions ainsi que de la DGEO, que les cours de sport aient été maintenus et qu'il y a eu un manque de

communication claire, précise et coordonnée. Le point suivant était sur la transition de genre, les cours d'éducation à la santé sexuelle et affective qui ont lieu dans les différents degrés. Vous étiez plusieurs APE à aborder cette question. La FAPEO a obtenu un rendez-vous avec la direction de la SSEJ, pour pouvoir avoir des compléments d'informations concernant les cours et pouvoir répondre aux questions des parents et des APE. Le point suivant, concerne la procédure transgenre, elle nous a informé qu'elle était en réévaluation. Il n'y a pas de décision finale prise concernant la procédure : est-ce qu'il y aura des modifications, ou est-ce qu'elle restera telle quelle ? Dès que nous aurons un peu plus d'informations nous vous tiendrons au courant. Le prochain sujet concerne la sécurité autour des écoles, c'est un point que nous avons également abordé. Pour toutes les écoles qui dépendent de la ville de Genève, il y a le Service des écoles qui ont un département spécifiquement dévoué à ça. Nous avons le contact si l'un.e d'entre vous est concerné.e/intéressé.e. Lors de la rencontre avec Mme Hiltbold, le sujet principal était la communication au sens large. Pour un parent, le fait de ne pas avoir d'informations claires, c'est vécu comme un manque de considération. Nous lui avons expliqué que les communications sont floues et cela peut provoquer des angoisses et des questionnements en plus de désagréments et complications logistiques et familiales à gérer. Avec la Direction générale, la FAPEO a une communication directe (séances de délégation). Avec la Magistrature, nous avons déterminé que nous allons écrire un courrier avec les autres fédérations qui représentent les autres APE et nous vous tiendrons au courant de la réponse.

4. Infos du comité et du secrétariat général :

Nous avons eu une réflexion, selon laquelle on ne communiquait pas assez sur ce que nous faisons, que ce soit avec la DGEO lors des séances de délégation ou que ce soit dans différentes commissions. La FAPEO aujourd'hui participe à plusieurs commissions, des groupes de travail et des séances de délégation. Il y aura 2 séances de délégation de prévu, nous vous communiquerons les dates. Il y a un certain nombre de conseils et de commissions. Pour le Conseil des Déplacements, c'est encore Mme Ruegsegger qui représente la FAPEO jusqu'au 31 décembre 2023. C'est une commission qui dépend du département des transports. Je la remplacerai début d'année prochaine, de même pour le Conseil de Discipline. De plus, il y a la Commission Consultative de l'Ecole et de la Formation : c'est une toute nouvelle commission qui vient d'être adoptée par le Conseil d'Etat et où je vais représenter la FAPEO. Il y a également la Commission Ecole et Culture, elle dépend du SESAC (IS représente FAPEO depuis 2025). Une autre nouvelle commission qui va soutenir la parentalité. Les groupes de travail du DIP sont gérés par la DGEO. Les groupes de travail sont tous en lien avec EP21. Un travaille sur un projet pour faciliter l'entrée à l'école des 1P. Un deuxième groupe qui se focalise sur les étapes que franchit une famille au moment où l'enfant démarre son parcours scolaire. La rencontre avec les différents membres de l'établissement et également découvrir l'école comme la salle de classe, car le but de la DGEO c'est de trouver une manière pour les guider. De ce fait, il y a un 3^{ème} groupe qui représente la transition préscolaire, c'est-à-dire que c'est en collaboration avec les crèches et toute les structures de la petite enfance.

IS :

En ce qui concerne la SSEJ il y a un cours en particulier qui est le cours d'éducation à la santé, sexuelle et affective. Les cours ont été donnés jusqu'à présent en 4P, 6P et 8P, puis de nouveau au CO et au secondaire II. Le contenu a été particulièrement décrié dans certains médias, certains parents se (et nous) posent des questions, car ils trouvent qu'il y

a une manière d'aborder des sujets qui touche à l'intimité. Chaque famille à sa manière de traiter le sujet. De ce fait, les établissements essaient de faire de la prévention car cela fait partie du cursus. Les cours seront distribués dans l'ensemble des degrés, les contenus sont en cours de réévaluation car il y a eu un certain nombre de retours critiques et questionnements.

Un autre sujet que je souhaite aborder ce sont les Cafés de parents : récemment il y en a eu 3 sur le harcèlement scolaire. Nous avons organisé Pré-Picot au mois de septembre, Bernex et Satigny au mois de novembre. Ce que nous avons constaté c'est que c'est une problématique qui est courante, les parents sont inquiets, se posent des questions pour savoir comment agir. Qui souhaiterait tenir un Café de parent l'année prochaine ? Faites-le nous savoir pour que nous puissions déterminer le budget. Actuellement, vous avez la possibilité de vous mettre en liste d'attente pour que nous puissions nous organiser entre les différentes associations. Les 3 sujets principaux sont : le harcèlement, les écrans et la sexualité. Ce que je souhaite mettre en place avec le Comité c'est de proposer 2 autres cafés de parents. La première problématique à laquelle j'ai pensé, c'est ce qui se rattache aux élèves qui ont des besoins spécifiques. Aujourd'hui dans chaque classe vous avez au minimum 2-3 TDH et/ou DYS et/ou HP. Est-ce qu'il y a parmi vous des personnes qui serait intéressé par un café de parent à ce sujet ?

→ **17 délégué.es sont intéressé.es par cette nouvelle thématique de café de parents.**

APECO Sécheron : Dans les 3 thématiques existantes, vous avez parlé du harcèlement, de la gestion des écrans et de comment parler de sexualité en famille ?

IS Oui, c'est exact.

APE Aire : Petite question en amont, l'organisation des cafés de parents, si j'ai bien compris il faut se mettre sur une liste d'attente, comment cela se passe concrètement ?

IS : Il y a d'abord, la liste des APE/APECO qui sont intéressées. Il faut savoir que le contenu est différent pour les écoles primaires et pour les cycles. Les dates c'est en fonction des disponibilités des intervenants. Ensuite il y a la question des coûts, que les ASPE/CO assument ou que la FAPEO sponsorise.

APE Aire : Les intervenants vous les connaissez déjà ?

IS : Oui, bien sûr pour les thématiques existantes. Par exemple pour le harcèlement scolaire et pour la gestion des écrans, c'est un mandataire qui est formé par l'école des parents. Pour le harcèlement, c'est un coach qui se retrouve avec des jeunes qui ont souffert de harcèlement et qui va les aider à reconstruire leur confiance en eux. Il collabore avec l'école des parents et le contenu est vu par des psychologues. Il donne des astuces pour les parents. Concernant le budget, il y a des APE qui arrive à se payer le café de parents cela coûte 450 CHF (**Note depuis l'École des Parents a augmenté son tarif. Il faut dorénavant compter 500.-**). Ce que vous avez à faire c'est de trouver une salle, généralement la commune vous la met à disposition gratuitement en tant qu'APE. Nous vous aidons pour la communication et la logistique s'il y a besoin.

APE Aire : Est-ce qu'on peut assister à un café de parent d'une autre commune ?

IS : Tous les cafés de parents sont ouverts au public, c'est un excellent moyen de faire venir des nouveaux membres, parce que vous pouvez présenter votre association et vos activités.

APECO Montbrillant : Dans le cadre du financement, est-ce que cela pose un problème de réunir une autre APECO ?

IS : Non, c'est bien sûr envisageable si vous connaissez une APECO pas très loin géographiquement, qui veut participer, c'est possible.

APECO Renard : C'est dans le même ordre d'idée, apparemment les contenus sont différents pour les écoles primaires et les cycles. Malgré tout, on ne peut pas imaginer un partenariat avec tous les APE/APECO ?

IS : Il y a des parents qui ont des enfants dans les deux, mais la particularité c'est que les contenus ne sont pas les mêmes. Je pourrai poser la question à l'intervenant, je pense que pour le harcèlement cela peut être envisageable mais pour la sexualité pas du tout, car les contenus ne sont pas les mêmes alors que pour le harcèlement, le système est le même.

Un divers sur lequel je voulais revenir concerne les jeux dangereux. L'APE des Genêts avait déjà contacté la direction de son établissement et aimerait savoir si on se coalise pour dénoncer les jeux dangereux, tout en sachant qu'on a tous reçu un courrier que les différents établissements ont mis en place des règles très claires. La FAPEO encourage les enfants à communiquer davantage avec les adultes. Cependant, il y a eu également l'APE de Sécheron qui avait formulé un courrier dans ce sens à la SSEJ.

APE Sécheron : A ce propos je ne fais pas partie de l'initiative mais je représente l'APE Sécheron. Est-ce que vous pensez que cela n'a pas vraiment de but que de solliciter les instances participatives puisque nous avons reçu pas mal de courrier. Nous voulions avoir un retour par rapport à ça.

IS : Les courriers que nous avons reçus sont les mêmes pour tous les établissements, ces jeux ne viennent pas de démarrer, cela existe hélas depuis très longtemps. L'âge du cycle est une période où il y a des changements physiques, il peut y avoir des formes de violence différentes, que ce soit physique ou morale. Ce que nous avons compris dans les différents courriers c'est que les mêmes jeux comme « La virgule » se passent dans les couloirs ou dans les préaux des écoles primaires et des cycles d'orientation. Depuis que les enfants ont un accès aux différentes applications comme TikTok, c'est une pratique qui se propage beaucoup plus rapidement que précédemment. Il faut apprendre à nos enfants à mieux gérer les écrans. De ce fait, une APE souhaiterait organiser une conférence sur le droit à l'image.

APE Sécheron : La constatations que ces jeux dangereux existe qu'elle soit ancienne ou nouvelle, le projet du courrier était de savoir ce que le DIP met en place en termes de prévention. Est-ce que en tant que FAPEO vous pensez que c'est une démarche qui vaut la peine d'être soutenue, à savoir de leur demander si oui ou non il y a des démarches de prévention qui sont envisagées.

IS : Cela en vaut toujours la peine, je pense qu'il faut toujours le faire.

APE Sécheron :

Vous nous soutenez, sur le fait que nous pouvons sans autre rédiger le courrier ?

IS : Cela vaut toujours la peine de poser la question, rien que le fait que votre APE se mobilise et décide d'écrire ce courrier, cela ne veut pas dire que l'ensemble des APE doit le faire. En revanche, si toutes APE/APECO souhaitent le faire, elle devront nous en faire part, pour que nous puissions nous la FAPEO transmettre ces informations à la direction

générale que plusieurs d'entre vous souhaite le faire car ça donne beaucoup plus de légitimité à la demande.

APE Aire : Si je comprends bien il y a des APE qui vous écrivent directement ? Ou est-ce que c'est vous qui faites un message général ? Quel est la procédure ?

IS : Il n'y a pas de procédure spécifique, toutes les problématiques touchent la plupart des parents. Notre devoir c'est de remonter les problématiques en écrivant un courrier général au nom des APE. Mais la FAPEO vous représente régulièrement auprès de la DGEO.

APE Aire : Dans notre comité à Aire, nous avons eu beaucoup de parents qui se sont montrés très inquiets par rapport à ces jeux. Nous en avons parlé à l'instance participative. On nous a répondu que cela n'était pas très important que c'était uniquement au cycle et 2 jours plus tard on reçoit un courrier pour les écoles primaires.

IS : Pour en revenir au sujet du droit à l'image, Anne avait eu un intervenant concernant à l'identification, à qui les jeunes s'identifient-ils sur les réseaux sociaux. Les ados, quand ils arrivent à un certain âge, ils s'identifient à quelqu'un et ils vont trouver des points de référence. Notre but c'est de les sensibiliser à ne pas se faire avoir par le marketing qui les cible de manière très sournoise.

Je souhaite vous rappeler de vérifier avec votre trésorier/trésorière pour les cotisations 2023.

Par rapport à l'orientation professionnelle, c'est d'être attentif à ce que le jeune aime comme domaine et qu'ils aient les bonnes informations, pour éviter qu'ils se retrouvent en décrochage scolaire.

Il y a un dernier point que je souhait aborder, l'année prochaine au mois de mars nous allons avoir l'assemblée générale et au cours de cette assemblée, nous allons élire le comité pour l'année prochaine. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'en principe 4 des 5 membres du comité actuel de la FAPEO vont démissionner.

APE Aire : Est-ce que cela serait possible d'avoir la liste des commissions de la FAPEO et concernant ces groupes de travail, est-ce vous qui représentez ou est-ce le Comité ?

IS : Pour le Conseil de Discipline c'est un membre du Comité actuellement, idem pour la FAPERT, lors des séances de délégation à la DGEO et avec la Magistrate je suis accompagnée d'un.e ou plusieurs membres du Comité. Pour les autres c'est moi qui représente la FAPEO, mais il peut y avoir un.e membre du Comité qui m'accompagne ou comme suppléant.e de temps en temps. Je demande toujours avant si un.e membre du Comité souhaite participer également.

XB : Moi je participe par exemple aux séances de délégation, nous avons aussi le bureau des associations, avec qui nous collaborions par le passé, et le conseil de discipline. Il y a certaines fois où nous devons être auditionné.es pour des commissions. Nous sommes sollicité.es car nous sommes (FAPEO) le partenaire privilégié du DIP.

APECO Budé : Ce que je voulais proposer c'est de savoir si cela est possible de faire une réunion sur zoom ? Pour les personnes qui ne peuvent pas forcément se déplacer car ils habitent loin.

IS : Pour moi c'est une première, si vous êtes une majorité à vouloir faire un assemblé.e sur zoom cela peut être envisageable, je peux faire la demande au Comité.

APECO Bois-Caran : Concernant notre rencontre avec Mme Hiltpold c'était la même atmosphère que la rencontre avec la FAPEO, très décontractée et dans le dialogue. Nous lui avons écrit 4 pages, nous n'avons pas abordé tous les points que nous souhaitons mais nous avons abordé les points essentiels concernant l'école genevoise. Nous lui avons mentionné qu'il fallait une meilleure formation pour les enseignants, une meilleure pédagogie, qu'il faut mettre en place des ateliers comme le harcèlement. Nous avons aussi dénoncé les économies que veut faire l'Etat en déplaçant des enseignants d'expression orale des cycles d'orientation. Elle n'a pas apprécié le fait que nous visions les enseignants. Nous lui avons tout de même communiqué des informations positives. On lui fera un retour par écrit sur ce dont nous avons parlé tout en la remerciant et de continuer à pouvoir collaborer avec elle pour avoir des suivis réguliers.

APE Grand-Lancy : Je peux prendre contact avec mon patron pour récupérer des matériaux pour pouvoir mettre en place des réunions à distance.

5. Divers : -

IS : 21h30 elle remercie l'assemblée et clôt la séance.